



2^{ème} Forum de Dialogue Politique des Agences de Promotion des Investissements Africaines et Asiatiques de l'OCI

Note Conceptuelle et Programme

Casablanca, 20-21 février 2025

A. Contexte

1. Dans le cadre de leurs efforts conjoints, le Département de la coopération et du développement des capacités (CCD) de la Banque Islamique de Développement (BID) et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), se sont associés pour organiser la 2^{ème} édition du Forum de Dialogue Politique des Agences de Promotion des Investissements Africaines et Asiatiques de l'OCI, les 20 et 21 février 2025 à Casablanca, au Maroc.

Ce forum constitue une composante essentielle du programme annuel de promotion de la coopération et de l'intégration régionales, témoignant de l'engagement du CIDC et de la BID à renforcer le dialogue et la collaboration en matière de promotion des investissements entre les pays membres de l'OCI.

2. Le rapport annuel 2023 sur le climat et les opportunités d'investissement, axé sur la numérisation des services des agences de promotion des investissements (API), élaboré par le CIDC et la BID, met en lumière l'importance pour les pays de l'OCI de renforcer leur coopération. L'économie numérique constitue une opportunité transformatrice pour accélérer la croissance économique, générer des emplois et promouvoir un développement inclusif au sein des pays membres. Néanmoins, des investissements substantiels seront indispensables dans plusieurs domaines afin d'éviter que certains pays de l'OCI ne soient laissés en arrière dans l'intégration et l'utilisation des technologies numériques avancées. Le rapport souligne également l'existence d'un potentiel considérable et encore sous-exploité en matière d'investissement dans l'économie numérique des pays de l'OCI. Le rapport souligne également la nécessité pour les pays membres de :
 - Donner la priorité à la mise en œuvre de réformes globales en matière d'investissement, visant à améliorer l'environnement des affaires. Ces réformes devraient se concentrer sur la simplification des réglementations, la rationalisation des processus et le renforcement de la transparence afin d'attirer les investissements directs étrangers.
 - Améliorer les conditions générales d'attractivité des investissements, notamment à travers le développement des infrastructures, l'accès au financement et la stabilité de l'environnement commercial. Ces améliorations contribueront à créer un climat plus favorable pour les investisseurs nationaux et étrangers.
 - Mettre en place des politiques actives qui renforcent leur compétitivité internationale, en se positionnant comme des destinations attrayantes pour les investissements. Cela inclut l'identification et la promotion des secteurs clés pour la croissance et le développement.
 - Élaborer et adopter des stratégies communes de promotion des investissements, permettant ainsi de maximiser leurs efforts collectifs pour attirer des investissements et présenter une image cohérente et attrayante de la région.
 - Les agences de promotion des investissements (API) des pays membres de l'OCI devraient continuer à s'intégrer au marché mondial en participant activement à des expositions, foires et roadshows internationaux. Ces initiatives permettront de mettre en avant leurs opportunités et climat d'investissement auprès des investisseurs potentiels.
 - Les API doivent exploiter pleinement leurs sites Web et réseaux sociaux pour communiquer de manière efficace sur les opportunités d'investissement, les législations, les incitations et les procédures destinées aux investisseurs étrangers. Cet engagement numérique est essentiel pour toucher un public plus large d'investisseurs potentiels.

- Les pays membres devraient investir dans des initiatives de renforcement des capacités afin de former les professionnels travaillant au sein des API, améliorant ainsi leurs compétences et leur connaissance des politiques et stratégies d'investissement.
 - Pour relever les défis auxquels font face les API, les pays de l'OCI devraient intensifier la coopération intra-OCI en matière de promotion et de facilitation des investissements. En partageant ressources et expertises, les pays membres pourront collectivement améliorer leur environnement d'investissement et attirer davantage d'investissements directs étrangers.
3. En conclusion, la mise en œuvre des recommandations du rapport annuel 2023 de l'OCI sur le climat et les opportunités d'investissement axées sur la numérisation des services des API permettrait aux pays membres de l'OCI de créer un cadre plus cohérent et propice à l'attraction des investissements, générant ainsi des bénéfices significatifs pour l'ensemble des participants. En renforçant la coopération intra-OCI dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements, les États membres pourront échanger des ressources clés et des bonnes pratiques, tout en améliorant leur position collective sur le marché mondial. Cette approche collaborative contribuera à attirer des investissements plus diversifiés et conséquents, profitant à plusieurs pays, tout en simplifiant les régulations et les procédures, facilitant ainsi l'expérience des investisseurs étrangers dans la région. En somme, la mise en place d'un environnement d'investissement solide et harmonisé, comme le recommande le rapport, renforcera le climat d'investissement propre à chaque État membre et stimulera la croissance économique partagée ainsi que le développement durable au sein de la région de l'OCI. Ces initiatives permettront aux pays membres de l'OCI de s'épanouir dans un contexte de concurrence mondiale, ouvrant la voie à un avenir plus prospère pour l'ensemble des membres.

B. Fondements et importance du dialogue politique

4. Ce Forum de dialogue politique de l'OCI revêt une importance particulière dans le contexte actuel d'incertitude économique et de transformation des modèles d'investissement. Alors que les marchés mondiaux sont confrontés à des bouleversements liés aux tensions géopolitiques, à l'évolution des préférences des consommateurs et à l'émergence de nouvelles technologies, il devient impératif pour les pays de collaborer de manière efficace afin de s'adapter à ces changements.
5. Un renforcement de la coopération entre les pays membres de l'OCI peut faciliter une meilleure compréhension des défis et opportunités propres à chaque nation. En partageant leurs idées et leurs meilleures pratiques, les États membres peuvent développer collectivement des politiques plus efficaces pour encourager les investissements directs étrangers (IDE), tout en les alignant sur les objectifs régionaux de croissance économique durable. Le forum offre une plateforme unique pour un dialogue ouvert entre les parties prenantes, créant ainsi un environnement propice à l'émergence d'idées et de stratégies innovantes.
6. De plus, le caractère collaboratif du forum incitera les États membres à mutualiser leurs ressources et leurs connaissances, permettant ainsi de concevoir des stratégies d'investissement globales et cohérentes, adaptées aux contextes et besoins spécifiques des

pays de l'OCI. Cette approche est cruciale pour éliminer les obstacles à l'investissement et tirer parti des atouts propres à chaque État membre.

7. Le Forum de dialogue politique de l'OCI servira de catalyseur pour améliorer le paysage global des investissements au sein des pays membres de l'OCI. En encourageant une culture de collaboration et de partage des connaissances, le forum pourra aider les États membres à créer un environnement commercial plus attractif pour les investissements nationaux et étrangers. Cette initiative a le potentiel de stimuler la croissance économique, de générer des emplois et de favoriser le progrès à travers toute la région, renforçant ainsi la compétitivité des pays de l'OCI sur la scène mondiale.

C. Objectifs du dialogue politique

8. L'objectif principal du Forum de dialogue politique est de créer un espace interactif où les participants pourront échanger leurs expériences concernant les investissements directs étrangers (IDE), notamment en ce qui concerne les incitations et les obstacles rencontrés dans les pays membres de l'OCI. Cette plateforme offrira aux États membres l'occasion d'engager des discussions pour affiner et harmoniser leurs stratégies de promotion des investissements, afin de les adapter plus efficacement à leurs contextes nationaux respectifs.
9. En outre, le forum a pour objectif de renforcer la coordination entre les agences de promotion des investissements (API) des pays membres de l'OCI, en leur offrant une plateforme pour discuter et collaborer sur les questions liées à la promotion des investissements. Face aux défis actuels auxquels les API sont confrontées, notamment dans l'attraction des investissements et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ce forum facilitera l'échange d'idées et de meilleures pratiques, permettant ainsi d'améliorer leurs opérations et d'accroître leur efficacité.
10. Le Forum de dialogue a pour objectif d'explorer la création d'une plateforme de discussions constructives entre les pays membres de l'OCI, en mettant l'accent sur l'élaboration de recommandations visant à aider les agences de promotion des investissements (API) à attirer des capitaux pour des projets de développement essentiels, tels que les infrastructures, les soins de santé et l'éducation. En facilitant le partage des connaissances et la collaboration entre les API, le forum ambitionne de relever les défis communs et d'encourager l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Cette approche coordonnée permettra de tirer parti des forces et des ressources de chaque pays membre, contribuant à renforcer l'environnement d'investissement dans la région. Un climat d'investissement plus solide est indispensable pour attirer les investissements directs étrangers et garantir que les fonds sont orientés vers des projets ayant un impact significatif sur la croissance économique et le développement. Le forum augmentera ainsi la capacité des pays membres à obtenir les investissements nécessaires pour réaliser leurs objectifs de développement.
11. Pour optimiser les résultats, il est essentiel que les agences de promotion des investissements (API) de l'OCI utilisent ce forum pour coordonner de manière proactive les efforts visant à améliorer le climat d'investissement, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Cela peut inclure des discussions sur l'amélioration de l'environnement des affaires, la modernisation des infrastructures critiques, notamment dans les secteurs du transport et de l'énergie, la promotion du commerce et de l'investissement intra-OCI, ainsi que l'adoption de politiques efficaces de promotion des investissements. Grâce à cette plateforme, les pays membres

pourront explorer de manière ciblée les défis et capitaliser sur les opportunités dans un contexte économique mondial en constante évolution.

D. Résultats escomptés

- Le forum devrait encourager la création d'un réseau solide entre les responsables des investissements des pays membres de l'OCI participants. Ce réseau facilitera un échange continu d'idées, de meilleures pratiques et de suggestions entre les participants, favorisant ainsi la collaboration et la synergie dans les efforts de promotion des investissements.
- Les participants auront l'occasion de renforcer les capacités de plaidoyer politique de leurs agences de promotion des investissements (API) respectives. En consolidant ces fonctions, les API pourront mieux combler le fossé entre les investisseurs et les décideurs politiques, ce qui conduira à des améliorations significatives du climat d'investissement général dans leurs pays.
- Le forum approfondira les discussions sur les éléments essentiels du programme de promotion des investissements, y compris le plaidoyer politique, les réformes administratives nécessaires et les interconnexions entre les instruments d'investissement bilatéraux, régionaux et internationaux. De plus, il explorera l'utilisation stratégique des incitations pour attirer les investissements.
- Un résultat clé sera l'identification et l'évaluation de l'état d'avancement des réformes et de l'évolution des politiques dans les domaines cruciaux liés à l'investissement international. Ce processus fournira un aperçu des obstacles existants et des opportunités d'amélioration des politiques d'investissement.
- Le forum ouvrira la voie à l'établissement de réunions régulières de dialogue politique pour aborder les questions émergentes en matière de politique et de promotion des investissements. Ces discussions continues permettront aux pays membres de rester informés et proactifs face aux défis à venir dans le domaine des investissements.
- Enfin, le forum contribuera à la constitution d'une base de connaissances collective qui permettra aux API d'intensifier efficacement leurs efforts de promotion des investissements. En tirant parti des expériences partagées, les participants pourront identifier des stratégies innovantes et des meilleures pratiques pour attirer des investissements dans une économie mondiale en constante évolution.
- En atteignant ces résultats, le Forum de dialogue politique de Casablanca jouera un rôle central dans la promotion de la collaboration et le renforcement des capacités des API dans les pays membres de l'OCI, améliorant ainsi leur efficacité à attirer des investissements étrangers.

E. Sujets de discussion et format de l'événement

12. Alors que les pays membres de l'OCI intensifient leurs efforts pour promouvoir les investissements, la création d'une association ou d'un cadre de coopération entre les agences de promotion des investissements (API) représente une opportunité précieuse de collaboration. Cette section présente les sujets clés qui orienteront les discussions en vue d'établir un cadre solide pour favoriser la synergie entre les États membres. En explorant des domaines tels que les structures de gouvernance, les objectifs stratégiques, le partage des connaissances et les initiatives de marketing conjointes, les parties prenantes peuvent

améliorer le climat d'investissement et coordonner efficacement leurs efforts. La participation à ces discussions contribuera finalement à la croissance économique régionale et à l'intégration des membres de l'OCI.

- **Mise en place des structures de gouvernance** : aborder les cadres de gouvernance requis pour la plateforme ou l'association envisagée, en précisant les rôles de leadership, les processus de prise de décision et les critères d'adhésion. Cela permettra d'établir des lignes directrices claires pour le fonctionnement et la responsabilité des agences de promotion des investissements (API) membres.
 - **Partage des meilleures pratiques et des ressources** : analyser les mécanismes permettant le partage de stratégies efficaces, de bonnes pratiques et de ressources entre les agences de promotion des investissements (API). Cela peut inclure des études de cas, des programmes de formation et des initiatives conjointes visant à renforcer l'efficacité des efforts de promotion des investissements dans les pays membres de l'OCI.
 - **Stratégies conjointes de marketing et de promotion** : Élaborer des initiatives de marketing collaboratives pour mettre en avant les opportunités d'investissement collectives au sein de la région de l'OCI. Cela impliquerait la création d'une stratégie de marque commune, soulignant les atouts uniques de l'investissement dans chacun des pays membres.
 - **Développement des capacités et perfectionnement professionnel** : Identifier les besoins en formation et en renforcement des compétences du personnel des agences de promotion des investissements (API) afin de s'assurer qu'il dispose des connaissances et des aptitudes nécessaires pour attirer les investissements étrangers. Cela pourrait inclure des ateliers, des séminaires et des programmes d'échange axés sur les politiques d'investissement, les techniques de négociation et le service à la clientèle.
 - **Intégration des outils numériques et de la technologie** : Examiner le rôle des technologies numériques dans l'amélioration des efforts de promotion des investissements, notamment par la création d'une plateforme en ligne pour la communication et le partage de ressources entre les agences de promotion des investissements (API) membres. Cela pourrait également inclure l'utilisation de l'analyse des données numériques pour identifier les tendances et les opportunités d'investissement.
 - **Cadre de suivi et d'évaluation** : Établir un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des initiatives de l'association et l'impact global des stratégies de promotion des investissements dans les pays membres. Des évaluations régulières fourniront des indications précieuses pour l'amélioration continue et l'adaptation aux évolutions de la dynamique du marché.
13. En abordant ces sujets, les pays membres peuvent établir les fondations d'un cadre d'association ou de coopération efficace, renforçant ainsi la coordination et l'impact de leurs agences de promotion des investissements.
14. Les participants seront répartis en petits groupes de 4 à 6 représentants provenant de diverses agences de promotion des investissements (API). Chaque groupe sera guidé par des facilitateurs de la Banque islamique de développement (BID), du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) ainsi que, si nécessaire, de consultants externes. Les

groupes engageront des discussions ciblées sur la création d'une association d'API et sur le cadre de coopération entre les pays membres.

F. Public cible

15. Les principaux partenaires de ce dialogue politique seront les responsables des agences de promotion des investissements des pays membres de l'OCI.

G. Ordre du jour

Jour 1	
9h30-10h00	Enregistrement
10h00-10h30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discours de bienvenue du Représentant du ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques du Royaume du Maroc ▪ Discours de M. Ahmed Bukhari, Représentant de la BID ▪ Discours de Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC ▪ Photo des participants
10h30-11h00	Pause-café
11h00-13h00	<p>Session I : État des flux d'investissement et besoins institutionnels liés à la promotion des investissements dans les pays membres de l'OCI</p> <p>Président : Représentant de la BID</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Perspectives et opportunités d'investissements directs étrangers (IDE) de l'OCI (par Dr Erhan Türbedar, Consultant du CIDC - présentation en ligne) ▪ Rôle des accords d'investissement dans l'amélioration du dialogue politique entre les API de l'OCI (par M. Vincent Beyer, CNUCED) ▪ Facilitation des investissements pour le développement à l'ère numérique : saisir ensemble de nouvelles opportunités (par M. Matthew Stephenson, WEF) ▪ Rôle de WAIPA dans le développement des capacités et le dialogue politique des API de l'OCI (par M. José Martins, WAIPA) ▪ Questions & réponses
13h30-15h00	Pause déjeuner
15h00-16h30	<p>Session II : Présentation des expériences des pays en matière de promotion des investissements</p> <p>Président : DG du CIDC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maroc, Turquie, Ouganda, Sénégal, Pakistan, Malaisie ▪ Questions & réponses

	Jour 2
9h00-10h30	<p>Session III : Présentation de la proposition d'établissement d'un cadre de collaboration entre les API de l'OCI Présentateurs : représentants de la BID et du CIDC</p> <p>Président : Représentant du ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques du Royaume du Maroc</p>
10h30-11h00	Pause-café
11h00-13h00	<p>Session IV: Dialogue politique entre les API de l'OCI sur la proposition d'établissement d'un cadre de collaboration entre les API de l'OCI (suite) Animateurs : Représentants de la BID et du CIDC</p>
13h00-13h30	<p>Cérémonie de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture des recommandations du dialogue politique ▪ Mots de clôture du CIDC, de la BID et du MICEPP
13h30-15h00	Pause déjeuner
16h00-18h00	Visite touristique de Casablanca